

LE P'TIT JOURNAL DE PLASSAC

DANS CE NUMÉRO :

Le mot du Maire.	2
Etat civil Infos du conseil municipal.	3-4
Informations diverses	5-6
Recette de la galette charentaise	7
Les associations	8

Horaires de la Mairie

Mardi, Jeudi, Vendredi :

9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Mercredi : 9h00 à 12h30

Samedi : 8h00 à 12h00

Permanence du Maire :

Mardi, Jeudi, Samedi :

8h00 à 9h00 et sur rendez-vous.



Pour les nouveaux habitants, il est conseillé de se faire connaître à la Mairie pour recevoir des informations personnalisées tel que le recensement des enfants de 16 ans, la carte gratuite pour l'accès des enfants aux Antilles de Jonzac.

Mot du Maire

Les vacances ont été riches en manifestations, elles ont reçu un franc succès (sardinade, sanglier à la broche et concours de boules), cela récompense la disponibilité et le bénévolat des membres de nos associations. Merci à eux. Je vous rappelle que toute bonne volonté sera accueillie les bras ouverts même pour quelques heures.

En cette rentrée 2011-2012, l'école de PLASSAC accueille 49 élèves (28 CP et 21 CE1) ce nombre est le reflet de la vie de notre commune ainsi que celle du canton. Les jeunes couples sont attirés par nos campagnes ainsi que par nos communes, où nous faisons le maximum pour leur apporter services et commerces de proximité.

A ce titre nous sommes heureux d'accueillir Laurent BRUNETEAU , nouveau propriétaire de la Pizza 'Del Plassac', bienvenue à lui. Vous pourrez en le rencontrant, découvrir un homme passionné et aimant ce qu'il vous prépare.

Concernant les travaux communaux, un certain nombre de chantier de voirie ont débuté fin août, et ceci afin d'améliorer une partie des chaussées abîmées ces derniers hivers . Il sera également possible, dans les semaines à venir, de jouer au ping-pong ou au football sur le terrain derrière l'école. La commune ayant fait l'acquisition de jeux d'extérieur, afin d'éviter les dégradations constatées autour de l'école pendant la fin de l'été.

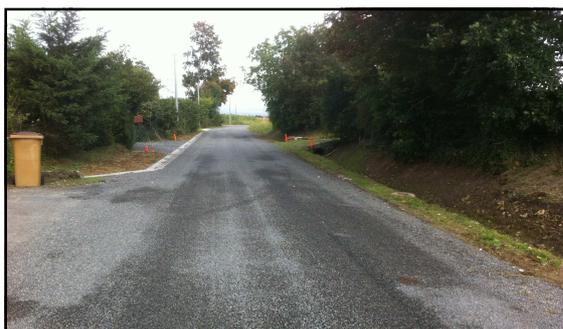
Début octobre des containers à poubelles collectives ont été installés dans les lotissements, cela est une mise en conformité par rapport à la réglementation. Un courrier a été envoyé à tous les logements concernés, afin de vous en préciser toutes les modalités.

Certains containers sont prévus uniquement pour les ordures ménagères, les containers de tri sélectif restent sur le parking derrière la salle des fêtes. Je vous demande également de ne pas les déplacer.

En souhaitant à tous nos jeunes Plassacaises et Plassacais une bonne année scolaire.

Je vous remercie de m'avoir lu et reste à votre écoute.

Cordialement



Réfection de la chaussée chez Dusserit



Réfection de la chaussée

Etat civil

Naissances :

GIBAUD Orian né le 13 Juin 2011
 SAÏD BANTA GOUGUET Noah né le 4 Juillet 2011
 MANDIN Maxime né le 23 Août 2011
 LE CLAINCHE Nolan né le 26 Août 2011



Mariages :

PENAUD Guillaume et DAVIAUD Aurélie le 18 Juin 2011
 BRISSON Guillaume et GARDON Marine le 23 Juillet 2011
 BIZET Thierry et HOCQ Isabelle le 30 Juillet 2011
 JOLLIT Yohann et TOUPY Carole le 17 septembre 2011

Décès :

Joël FAVRE le 30 Juin 2011
 Robert CATHELINAUD le 7 Juillet 2011
 Andrée MANARANCHE le 7 Août 2011
 Denise SARRAZIN le 18 Août 2011 (en famille d'accueil chez Maryline DAVIAUD)
 Denise VERPILLON le 12 septembre 2011

Infos du conseil municipal

BUDGET

Le conseil municipal s'est réuni pour examiner en détail et voter le budget 2011. Les orientations avaient été évoquées lors de précédentes réunions. Monsieur le Percepteur était présent.

Le compte administratif 2010 fait apparaître un excédent global de 62802,54 € reporté sur l'exercice 2011 et voté à l'unanimité.

Monsieur le percepteur présente le compte de gestion qui est adopté également.

FONCTIONNEMENT

Les recettes et les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 446 460,00 €

Les subventions sont reconduites.

INVESTISSEMENTS

Les principaux postes sont les suivants :

▶ Acquisition de terrains	40430,00 €
▶ Travaux bâtiments	18409,00 €
▶ Travaux de voirie	54248,00 €
▶ Réseaux	27897,90 €



▶ Achat d'une roto trancheuse	4800,00 €
▶ Achat véhicule d'occasion	7000,00 €
▶ Achat compacteur	600,00 €
▶ Poteaux incendie	5700,00 €
▶ Matériels divers	6810,00 €
▶ Protection bacs à ordures ménagères	2400,00 €

Le budget d'investissement s'élève donc à 328 507,00 € et celui de fonctionnement à 446 460,00 € soit un budget total de 774 967,00 €

TAUX D'IMPOSITION

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour cette année 2011 soit :

▶ Taxe d'habitation :	14,69 %
▶ Foncier bâti	13,45 %
▶ Foncier non bâti	39,71 %
▶ Cotisation foncière des entreprises	21,54 %

FRELON ASIATIQUE



La présence du vespa velutina plus communément appelé frelon asiatique sur notre territoire est source d'inquiétude. Cette espèce représente un danger pour la population, mais surtout pour les abeilles et la biodiversité. Le département de la Charente Maritime met en place des subventions jusqu'en novembre 2011 pour détruire les nids. Afin de lutter contre la prolifération, nous vous demandons de signaler en mairie la présence de ces nids.

RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire a été cambriolé durant le week-end du 15 août.

Le four micro-ondes, le lave-linge et tous les produits d'entretien ont été volés.

Une plainte en gendarmerie a été déposée.



CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Lors du 53^{ème} concours des villes et villages fleuris, la commune a remporté le 3^{ème} prix dans sa catégorie. Madame DAVID et monsieur BONNEAUD ont représenté PLASSAC pour la 20^{ème} journée des jardiniers.





Exposition de peintures et sculptures

Une exposition des peintures et sculptures réalisées par mesdames LYS Irénée et PAULO Adélaïde a été organisée dans la salle de la mairie les samedi 28 et dimanche 29 mai. A l'issue de cette manifestation, un tableau représentant l'église a été gracieusement offert à la commune par madame LYS. Un grand merci pour cette magnifique œuvre.



Rencontre sportive du R.P.I.

Avant de clôturer l'année scolaire, le vendredi 17 juin 2011, toutes les écoles du R.P.I. se sont retrouvées pour une journée sportive. Dans le but d'harmoniser les différents niveaux scolaires, 22 équipes ont été constituées avec un enfant de chaque classe. Une dizaine d'ateliers, dirigés par les enseignants, a été mis en place. Les parents ont apporté leur soutien en « coachant » une équipe. Tous se sont retrouvés pour une journée conviviale et pleine d'émotion.





Le clocher de l'église

L' église

Après avoir constaté la chute de tuiles provenant du clocher, nous avons fait appel à un expert en assurance.

Il s'est avéré que ces tuiles, posées en 2003 sur le chéneau, étaient de mauvaise qualité. Le coût des travaux sera pris en charge par l'assurance décennale de l'entreprise GALLEGO.

Le remplacement de celles-ci aura lieu prochainement.

Les joints du parvis ont, quant à eux, été rénovés.



Le parvis de l'église

L'abbé Fabien MOUNIER est nommé curé de la paroisse en remplacement de l'abbé François-Marie MARCHAND et ce à compter du 1er septembre 2011.

Référents tempête

Suite à la tempête de février 2010, les pouvoirs publics ont décidé de mettre en place dans les communes des référents tempête. Ces personnes sont les intermédiaires entre les habitants, la mairie et les services ERDF. Ce sont eux qui, en cas de tempête, vont sur le terrain pour estimer les dégâts et agir au plus vite. Aussi sur notre commune, les deux référents tempête sont messieurs GALERAUD-Christian et PAVON Daniel.

Recensement citoyen obligatoire

Toute personne de nationalité française doit, entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois qui suit, se faire recenser.

Aussi, maintenant il est possible d'effectuer cette démarche sur internet via le site mon.service-public.fr. Il vous suffit de créer un compte et de vous inscrire. Il en est de même pour les listes électorales en vue des élections législatives et présidentielles de 2012.



CUISINE

RECETTE DE LA GALETTE CHARENTAISE

Ingrédients :

Beurre	250 g
Sucre	250 g
Sel	10g
Œufs (2)	90 g
Farine	440 g
Levure chimique	10 g



Progression du travail :



Photo 1

- ✓ Sortir les matières premières à l'avance pour qu'elles soient à température ambiante.
- ✓ Tamiser la farine avec la levure chimique pour une bonne répartition de celle-ci dans la pâte.
- ✓ Casser et battre 2 œufs, puis peser 90 g. Conserver le reste pour dorer la galette.
- ✓ Couper le beurre en petits morceaux et mélanger avec le sucre.

- ✓ Incorporer les œufs battus en deux fois et bien mélanger. (photo 1)
- ✓ Verser pour terminer le mélange farine et levure chimique, puis mélanger encore.

✓ Ecraser intimement la pâte sur une table avec la paume de la main pour obtenir un produit homogène. (photo 2)

✓ Filmer la pâte et laisser reposer au froid plusieurs heures.

✓ Préchauffer le four à 180°C ou Th 7.

✓ Partager la pâte en deux, puis étaler ensuite les galettes d'une épaisseur d'environ 1 cm.

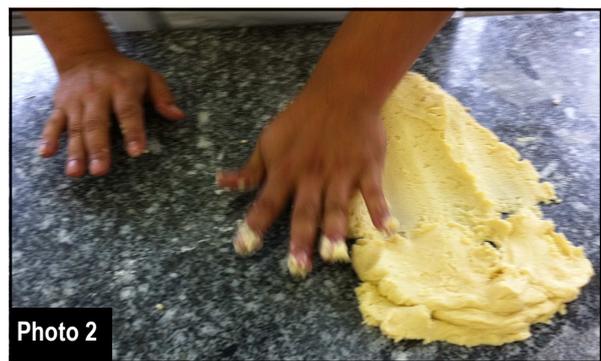


Photo 2

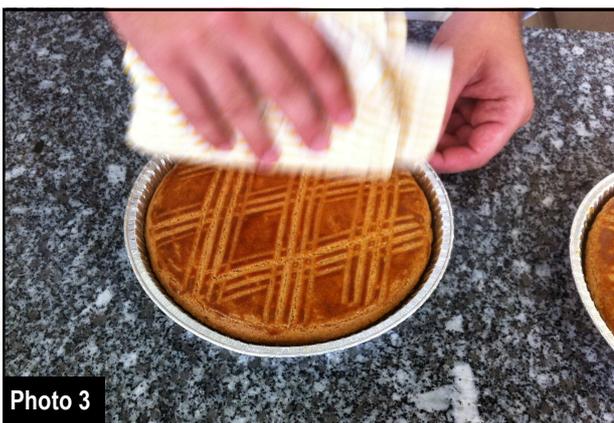
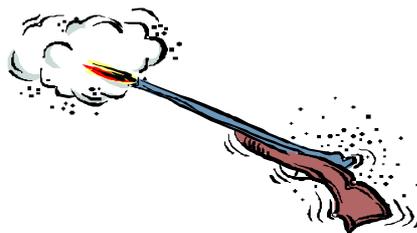


Photo 3

- ✓ Déposer les disques de pâte dans des moules préalablement beurrés.
- ✓ Dorer avec le reste de l'œuf, puis rayer à la fourchette.
- ✓ Cuire à 180°C (Th 6) pendant 20 minutes au four ventilé.
- ✓ Lustrer les galettes à l'aide d'un chiffon dès la sortie du four. (Photo 3)



Les associations



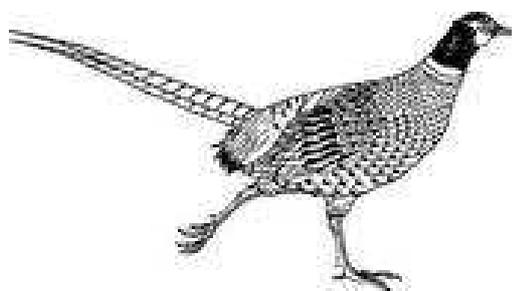
ACCA PLASSAC

Une nouvelle saison de chasse commence pour nos 80 sociétaires.

Notre repas sanglier du 23 juillet 2011 a connu encore un grand succès : environ 200 participants.

Le concours de boules du 15 août a eu une affluence record, 66 joueurs le matin, et 91 équipes l'après midi.

Nous organisons une soirée Pot-au-feu le samedi 5 novembre 2011 et espérons que vous viendrez très nombreux.



A la demande de nos chasseurs, du gibier d'été a été lâché courant juillet et août en plus des lâchers habituels.

Nous remercions tous les bénévoles qui nous ont aidés pour toutes ces activités et souhaitons à tous une bonne saison 2011/2012.

Le conseil d'administration de l'ACCA PLASSAC

COMITÉ DES FÊTES

Cette année encore, le moto-cross sur prairie, organisé en partenariat avec le moto club de Bougneau, a été un succès, ainsi que la sardinade du 9 juillet. La prochaine manifestation sera notre traditionnel Salon de Vins et de la Gastronomie qui aura lieu les 10 et 11 décembre prochains.

Vous retrouverez comme chaque année des vins de diverses régions de France, du foie gras, des huîtres, du chocolat, du fromage, etc...que des bons produits pour préparer les fêtes de fin d'année !

L'équipe du Comité des fêtes

SELF-DEFENSE

Des cours de self-défense ont lieu le mardi soir à la petite salle de la mairie.

Ces cours sont dispensés par Gérard STEKELORUM, licencié au club Shin Bushido de Royan. Rendez-vous les mardis soir à 20h15. Attention, les places sont limitées !

Le programme des manifestations

5 novembre : Soirée Pot-au-feu

10 et 11 décembre : Salon des vins et de la gastronomie